

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU
EN VUE DES TRAVAUX DE RENOVATION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES
ET CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR LE SITE DE L'USINE BOINOT A NIORT

Par arrêté municipal en date du 7 Août 2014, une enquête publique est ouverte pour une durée de 31 jours consécutifs, soit du lundi 8 Septembre 2014 au mercredi 8 Octobre 2014 inclus, sur la demande d'autorisation présentée par la Ville de NIORT, en vue de la réalisation des travaux suivants :

- la rénovation des ouvrages hydrauliques en lit mineur de la Sèvre Niortaise,
- la construction d'une passe à anguilles et la pose d'une pico centrale hydroélectrique,
- la réalisation d'un ouvrage de franchissement,
- et la réparation des ouvrages de soutènement

sur le site des usines BOINOT situé sur le territoire de la commune de NIORT, au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement (rubriques 3.1.1.0, 3.1.2.0 au titre de l'autorisation et rubriques 3.1.3.0, 3.1.4.0, 3.1.5.0 et 3.2.1.0 au titre de la déclaration de la nomenclature Loi sur l'eau).

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier de l'enquête relative à la demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau et le registre d'enquête correspondant seront déposés à la Mairie de NIORT, dossier ne comportant pas d'étude d'impact au sens des rubriques 7 et 25 du tableau annexé à l'article R 122-2 du Code de l'Environnement.

Chacun pourra prendre connaissance de ce dossier aux jours et heures habituels d'ouverture de l'Hôtel de Ville de NIORT, à savoir du lundi au vendredi de 9 H à 12 heures 30 et de 13 H 45 à 18 HEURES et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

M. Claude JOUSSEAUME, désigné en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire ou M. Jean-Paul TURPAIN désigné en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant, par le Président du Tribunal Administratif de POITIERS en décision du 10 Juin 2014 recevra les observations du public à la Mairie de NIORT aux dates et heures suivantes :

- MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014 DE 14 HEURES A 17 HEURES
- MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2014 DE 14 HEURES A 17 HEURES
- MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2014 DE 14 HEURES A 17 HEURES
- MARDI 30 SEPTEMBRE 2014 DE 14 HEURES A 17 HEURES
- MERCREDI 8 OCTOBRE 2014 DE 14 HEURES A 17 HEURES

Toutes observations pourront également être adressées, par écrit par voie postale, à la Mairie de NIORT, siège de l'enquête, ou par courriel à l'adresse suivante : usines-boinot.enq-publique@mairie-niort.fr

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées rendus par le Commissaire Enquêteur sera déposée à la Mairie de NIORT où toute personne physique intéressée pourra en obtenir communication.

Le présent avis et le dossier d'enquête sont consultables sur le site INTERNET de la Ville de NIORT : <http://www.vivre-a-niort.fr> Dès réception à la Mairie de NIORT du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, ces documents seront également mis en ligne sur le site précité.

La décision sera prise par arrêté de M. le Préfet des Deux-Sèvres.